



Divorce a l'etranger couple mixte

Par **kaach**, le **01/06/2010** à **23:21**

Bonjour,

je voulais avoir un conseil pour un divorce rapide,
couple marié a l'etranger
les deux personnes sont d'accord pour divorcer
mais l'un d'entre elle ne veut pas venir en france pour se presenter devant le juge, donc
divorce a l'amiable impossible,

quelles sont les autres possibilités pour que ca se fasse vite, je ne peux pas attendre deux
ans.....

d'avance merci

Par **amajuris**, le **02/06/2010** à **13:35**

bonjour,

vous ne précisez pas la nationalité des époux.

de toute façon pour divorcer il faut un avocat celui-ci devrait pouvoir vous répondre sur ce
sujet.

si c'est un divorce par consentement mutuel cela doit être possible à distance.

cherchez sur internet il existe des avocats spécialisés pour ce type d'opération.

cordialement

Par **kaach**, le **02/06/2010** à **13:51**

bonjour,

merci pour votre reponse rapide

l'un est de nationalité française l'autre est mauricienne

pouvez me conseiller vers des avocats spécialisés dans ce genre de divorce,

d'avance merci

K